

**Monsieur le Maire
Mairie
Cal Martinet
66800 EYNE**

Perpignan, le 07 juillet 2026

Avis Elaboration du PLU

Dossier suivi par Manoëlle CHAILLOU

Tél : 04/68/35/74/21

m.chaillou@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Monsieur le Maire,

Nous vous faisons parvenir notre avis sur le dossier d'élaboration du PLU de la commune d'Eyne. Ce dossier (PADD, Diagnostic Territorial et EIE) a fait l'objet en janvier 2022 d'une pré-consultation. Nous avons écrit un courrier complétant le diagnostic en particulier son volet agricole. Nos remarques ont été reprises dans le rapport de présentation du document final permettant de mieux caractériser le volet agricole.

Le projet d'aménagement du PLU affiche une croissance démographique de 0,9%/an en compatibilité avec le SCOT Pyrénées-Catalanes. La consommation des terres prévue est d'un peu moins de 1 hectare en lien avec la mobilisation de la garantie communale. Les opérations sont déjà en cours et le PLU n'affiche aucune zone à urbaniser. Cette situation confirme une gestion économe des terres et l'absence d'extension urbaine sur les zones agricoles.

Le règlement des zones Agricole et Naturelle permet les constructions nécessaires aux exploitations agricoles, ainsi que celles dans le prolongement de cette activité (transformation, conditionnement et commercialisation).

Au final, le PLU d'Eyne est un document permettant la prise en compte des enjeux agricoles et répondant aux besoins de cette activité.

En conséquence, nous émettons un avis favorable. Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à nos sincères salutations.

**Fabienne BONET
Présidente**

